

L'INNOVATION SOCIALE AU CŒUR DE LA CULTURE AFRICAINE : CAS DES UNITES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN.

METDI Pelagie Melanie

*Doctorante en Sociologie,
Université de Maroua- Cameroun.
pelagie187@gmail.com*

ONANA Noah Nathan

*Université de Maroua-Cameroun.
onananoahmemende@yahoo.fr*

Résumé

L'objectif de cet article est de Contribuer à la mise en œuvre des opportunités qu'offre l'économie sociale et solidaire au Cameroun en général et à l'extrême-Nord du pays en particulier ; au moment où la nature de l'information économique et la place de l'enseignement économique et social dans le système éducatif en général est au centre des perspectives. Pour valoriser, dans les programmes et auprès des populations, le rôle de l'entreprise sociale et solidaire, malgré son engagement historique envers l'éducation (ouvrière, populaire, coopérative). L'entrepreneuriat social émerge et se développe de plus en plus dans les communautés en contexte africain. La méthodologie utilisée repose sur la méthode qualitative pour la collecte des données, Le cadre théorique articule pour la circonstance l'ethnométhodologie qui nous permettra de cerner les activités menées quotidiennement par les populations rurales de l'Extrême-Nord Cameroun au sein de l'économie sociale et solidaire dans le dessein de leur autonomisation ou mieux d'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs communautés. Les populations des zones rurales sont considérées comme des organismes actifs cherchant à développer des stratégies ou solutions endogènes visant leurs soustractions de la pauvreté. Ces stratégies dont font usage les populations rurales de l'Extrême-Nord Cameroun sont fonction de la situation et du moment où elles se situent. Autrement, elles pratiquent des activités en fonction des circonstances, connaissances culturelles et du milieu dans lequel elles se situent. Les résultats escomptés montrent que : a) la mise sur pied des Unités de l'ESS pourrait produire des nouveaux entrepreneurs professionnels en zone rurale au service du développement socioéconomique et communautaire, b) les cadres de vie de la population rurale de l'Extrême-Nord du Cameroun bénéficiaire serait nettement amélioré. De ce point de vu, Quels sont les types des Unités de l'ESS développer le plus par les populations rurales de l'Extrême-Nord Cameroun ? Quelle formation pour une citoyenneté active débouchant sur une démocratie participative des acteurs qui sont appelés à traduire dans le temps et dans l'espace les acquis d'une socialisation nouvelle. Quels leviers faut-il activer pour combler ce retard et participer à un débat qui va engager la formation des générations futures et l'avenir professionnel des entreprises de l'ESS désormais gage d'un développement rapide et durable des nos territoires.

Mots clés : économie sociale et solidaire, innovation sociale,

Abstract

The objective of this article is to Contribute to the implementation of the opportunities offered by the social and solidarity economy in Cameroon in general and in the Far North of the country in particular; at a time when the nature of economic information and the place of economic and social education in the education system in general is at the center of perspectives. To promote, in the programs and with the populations, the role of the social and solidarity enterprise, despite its historical commitment to education (worker, popular, cooperative). Social entrepreneurship is increasingly emerging and developing in communities in an African context. The methodology used is based on the qualitative method for data collection. The theoretical framework articulates for the circumstance the ethnomethodology which will allow us to identify the activities carried out daily by the rural populations of the Far North Cameroon within the economy. social and solidary with the aim of empowering them or better still improving their living conditions and those of their communities. The populations of rural areas are considered as active organisms seeking to develop endogenous strategies or solutions aimed at their removal from poverty. These strategies used by the rural populations of the Far North of Cameroon depend on the context and the moment in which they are located. Otherwise, they practice activities according to the circumstances, cultural knowledge and environment in which they find themselves. The expected results show that: a) the setting up of SSE Units could produce new professional entrepreneurs in rural areas at the service of socio-economic and community development, b) the living environments of the rural population of the Far Beneficiary North of Cameroon would be significantly improved. From this point of view, what are the types of SSE Units developing the most by the rural populations of the Far North Cameroon? What training for an active citizenship leading to a participative democracy of the actors who are called upon to translate in time and space the achievements of a new socialization. What levers should he activate to make up for this delay and participate in a debate that will engage the training of future generations and the professional future of SSE companies, now a guarantee of rapid and sustainable development of our territories.

Keywords : *social and solidarity economy, social innovation,*

Introduction

La question du développement des territoires reste une préoccupation du gouvernement. C'est d'ailleurs de l'intérêt des pouvoirs publics de promouvoir le développement local ceci se traduit par des orientations de politiques qui sont pertinentes dans le cadre de la stratégie de développement il y a tout un axe qui a été retenu avec pour principale orientation non seulement de parachevée, et d'approfondir le processus de décentralisation mais surtout de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées des pôles de croissance et de développement.

L'État camerounais a encouragé la création des coopératives et cette volonté politique fut à l'origine de l'émergence des organisations rurales de producteur de natures diverses : associations, coopératives, Groupements d'Initiatives Commune (GIC), Groupements d'Intérêt

Economique (GIE), Groupements d'Agriculteurs Modernes (GAM). Les coopératives servaient de relais à l'Etat et aux SODES dans l'organisation de la distribution des intrants, la collecte des produits, la mise en œuvre d'exécution de certaines opérations agricoles, l'octroi et du recouvrement des crédits, et l'organisation de l'épargne. Depuis une vingtaine d'année, se développe partout dans le monde une nouvelle manière d'entreprendre autrement, qui conjugue efficacité économique et utilité sociale, et qui ouvre des voies prometteuses dans le combat contre les problèmes majeurs de nos sociétés : l'entrepreneuriat social et solidaire. Le phénomène, semble dessiner un nouveau modèle, hétérogène, qui emprunte à la fois au secteur « non profit » traditionnel et aux pratiques du « business » ancrées sur le marché, afin d'apporter des réponses nouvelles et durables aux problèmes sociaux et environnementaux.

Il faut reconnaître que le phénomène fait suite à la crise économique du début des années 90. L'introduction de cette approche de lutte contre la pauvreté à la base et les inégalités économiques est un puissant moyen de susciter un effort collectif des communautés « d'en-bas » (Ela, 1998) inspirée de la théorie des « capacités réexaminées » chez Sen (1992). Or, les États africains ont dû attendre de nombreuses années pour donner un cadre légal aux entreprises sociales et coopératives qui portent des initiatives communautaires ; mettant l'Homme au centre de son processus de développement.

Celui-ci suscite aujourd'hui un véritable engouement tant au niveau de la recherche scientifique que de la praxie au Cameroun dénommé « Afrique en miniature ». La montée du chômage et la précarisation du travail, l'accroissement des inégalités d'accès aux services d'intérêt général, les difficultés rencontrées par de nombreuses petites et moyennes entreprises sur les territoires et la dégradation accélérée de l'environnement appellent à inventer de nouvelles formes de solidarité sur les territoires ainsi que des réponses entrepreneuriales et citoyennes à des besoins sociétaux grandissants. Il est donc très important pour nous de réfléchir ensemble sur les enjeux d'une telle formation. Cet article se propose pour ainsi dire de discuter les enjeux des relations entre l'ESS et la socialisation des acteurs en mesurant la ferme volonté de cette nouvelle économie d'affirmer, de confirmer ses spécialisations et de les diffuser dans un apprentissage citoyen pour tous les systèmes éducatifs au Cameroun. Clarifions d'abord aux vues de ce qui précède le contour de cette économie sociale et solidaire dans le contexte Camerounais.

1. Le champ de l'économie sociale et solidaire au Cameroun

• Historique de l'économie sociale et solidaire

Le terme d'« économie sociale » *stricto sensu* fait référence à l'approche qui délimite historiquement le secteur en fonction du statut juridique des organisations (Defourny et Develtere, 1999). La situation sociale et économique en Afrique subsaharienne en générale et au Cameroun

en particulier est caractérisée par une exclusion sociale quasi généralisée. Ce qui a d'ailleurs favorisé le développement du système de solidarité, notamment celui des mutuelles de santé (Ndongo, 2015)

Le vocable Économie Sociale selon Eyinga (1985) serait plutôt apparu au Cameroun avec la création des Syndicats dans les années 1940-1946. Mais cette affirmation est toutefois en contradiction avec celle de Bourdin qui selon lui les types d'organisation de l'ESS sont apparus bien avant la Deuxième Guerre Mondiale au Cameroun. Un décret du 07 Juin 1936 fut signé et créant des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels. Toutefois, l'historique de l'Economie Sociale et Solidaire au Cameroun s'inscrit dans la même logique que celles des autres pays africains sous tutelle ou domination des puissances coloniales notamment la France comme le souligne (Delveterre, 2009).

Par conséquent, Prod'Homme (1992) dresse l'historique de la structuration du monde rural au Cameroun. Il situe l'émergence du mouvement coopératif camerounais dans les années 1920 et plus dynamique au Cameroun occidental qu'au Cameroun oriental.

2. Les types des unités de l'économie sociale et solidaire

D'après Démoustier (2001) « l'économie sociale peut être définie comme l'ensemble des organisations privées qui gèrent des activités économiques dans un but social plutôt que lucratif ». A l'Extrême-Nord du Cameroun nous retrouvons plusieurs de ces organisations :

- les coopératives : La loi de 1992 institue les groupes d'initiative commune (GIC) comme étant "des organisations à caractère économique et social des personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités commune".
- les associations : selon la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. Elles peuvent être à régime de l'autorisation (associations religieuses et associations étrangères) à régime de la déclaration (toutes les autres formes d'association.
- les mutuelles : selon la loi 1990, les mutuelles sont des personnes morales, un groupement des personnes à but non lucratif, qui, essentiellement au moyen de cotisations de ses membres se proposent de mener, dans l'intérêt de ceux – ci ou de leurs familles, une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité.
- les groupements volontaires, communautaires. Au Cameroun, ces associations sont régies par plusieurs lois nous notons entre autres : La loi sur la liberté d'association de 1990 pour toutes formes d'associations ; La loi COOP/GIC de 1992 pour les sociétés coopératives et les groupes d'initiatives communes (GIC) ; La loi de 1993 pour les groupements d'intérêt économique (GIE).

3. Les conditions et les principes d'une démocratie participative au Cameroun

La participation des citoyens à l'action publique au Cameroun est régie par le cadre juridique et institutionnelle et repose sur quelques principes fondamentaux. Il faut restaurer la confiance entre la population, les élus, les institutions, les professionnels, est l'une des premières conditions pour faire vivre une démocratie participative dans le Cameroun profond.

Bien souvent, quiconque souhaite prendre une initiative se heurte à un climat de méfiance généralisée : entre les populations et les élus, entre les services publics et les élus, entre les techniciens et les habitants... Ces peurs réciproques sont de différentes natures : pour les habitants, peur d'être récupérés, mal compris ou manipulés ; pour les élus peur que se créent des contre-pouvoirs, peur de se heurter à la défense d'intérêts particuliers ; pour les services publics, les techniciens, peur d'être remis en question, débordés par l'expression des besoins. « *Dans nos groupements, la qualité de l'écoute est aussi un élément de lutte contre la suspicion généralisée* ». (Entretien avec un membre d'une coopérative). Pour clarifier les enjeux, donner les perspectives, des règles du jeu doivent être définies d'un commun accord et respectées par tous les acteurs concernés.

4. Les conditions favorables à l'exercice de la démocratie participative

L'information préalable est une première condition, qui, d'ailleurs, contribue également à établir la confiance entre les institutions et les habitants. Elle mérite d'être pensée en amont pour éviter les malentendus et nécessite un professionnalisme. Un enquêté déclare à ce sujet :

Au préalable, nous avons d'abord sensibilisé les membres sur l'importance de faire partir d'un groupe. Cela dit, nous avons laissés aux intéressés le choix d'adhésion ou non, tout s'est passé naturellement et sans obligation ceci du faite que ces membres connaissent les promoteurs de ces unités de l'économie sociale non seulement mais également parce qu'ils appartiennent à la même communauté, partage les mêmes valeurs et coutumes¹⁵.

Ce véritable droit à l'information revendiqué par les habitants s'exerce aussi bien sur l'objet même de la participation requise que sur les modalités concrètes de préparation, de compte-rendu des réunions. Les institutions sont concernées, mais aussi les habitants eux-mêmes qui sont porteurs d'informations, peuvent être responsabilisés pour la conception par exemple, d'un journal, support aux réunions du conseil de quartier. Cette information, condition de la transparence, joue un rôle important

¹⁵ Entretien avec le président de Diguïd-ouada plaine.

dans la mobilisation des différents acteurs : groupes d'habitants, associations, usagers, consommateurs, professionnels, à la fois pour « toucher » des groupes qui n'ont pas l'habitude de participer, pour créer des liens entre différents acteurs.

Elle se concrétise par différents moyens : un support média, un lieu d'échange d'information, physique (un centre social, un local associatif, un service public...). Dans le même ordre d'idée, il faut faciliter l'émergence des points de vue, même contradictoires. La peur du conflit conduit bien souvent à refuser le dialogue et donc la construction de points de vue. Dans le Nord- Cameroun, la participation collective des habitants à l'action publique implique le pouvoir se faire entendre, de pouvoir négocier et rechercher des solutions pour « faire projet » ensemble. La grande difficulté, qui paraît bien souvent insurmontable, est de passer de la défense d'intérêts particuliers à la notion d'intérêt général. Or, si l'on crée les conditions de la construction des points de vue, de leur confrontation, de la médiation, le débat peut aboutir à un consensus sur les solutions à apporter, quitte à faire apparaître les distendus, pour qu'en dernier ressort un arbitrage puisse avoir lieu par les élus, dans le respect de la légitimité conférée par le suffrage universel.

5. L'héritage des structures de l'ESS pour des nouveaux modèles innovants

Dans la première décennie du XXème siècle, on a pu constater un essor de l'économie sociale et solidaire qui est survenu avec 10% des emplois salariés en France (dont 78% pour les seules associations). Parallèlement à cela, des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire se sont déployées tant au niveau local que régional. Il est déterminant de concevoir une promotion ou salon professionnel sur les activités et opportunités qu'offre cette nouvelle forme émergente de l'économie non seulement en Afrique mais en particulier dans l'Extrême-Nord du Cameroun. L'économie sociale est plus inscrite dans le domaine de l'innovation sociale et solidaire pour répondre aux enjeux du contexte. Un enquêté affirme à ce propos :

Les activités menées au sein de ces unités de l'économie sociale dans l'extrême-Nord sont des activités des filières porteuses, cela nous amène à affirmer que l'économie sociale dans son ensemble est une nouvelle forme d'entreprendre qui innove et ne s'éloigne pas de nos valeurs traditionnelles voire même de notre culture¹⁶.

¹⁶ Entretien avec le DADDER de Maroua Ier.

6. Le rôle des entreprises de l'ESS dans l'apprentissage de la gouvernance démocratique

Considérant que le rôle de l'entreprise sociale dans la fourniture de services sociaux et l'intégration au travail est assez bien reconnu, son rôle dans le développement économique local, en particulier dans la restructuration des économies locales dans les communautés défavorisées n'est pas tellement exploré dans la plupart des pays Africains en général et à l'Extrême-Nord du Cameroun en particulier. La restructuration des économies locales est devenue un besoin croissant à la suite des crises économiques ainsi que la polarisation avec les processus de ségrégation sociale dans les pays en voie de développement. Les entreprises sociales jouent un rôle croissant dans la lutte contre ces problèmes. A cet effet affirme : « depuis que nous sommes dans ces GIC, associations, ...personnes n'est mis à l'écart même les handicapés sont inclus lorsque nous menons nos activités, pour ma part cette économie est utile et ça profite à tout le monde »¹⁷.

7. La gouvernance démocratique au sein des structures d'ESS

La gouvernance interne des structures est fondée sur des principes de gestion et décision collectifs, participatifs et égalitaires, soutenus par des processus adaptés. Le choix du statut est en phase avec le souhait d'une gestion collective et d'une responsabilité partagée. Le fonctionnement démocratique plébiscité présente des avantages reconnus (confiance, implication reconnaissance de l'apport de tous, adaptabilité...) même s'il nécessite un temps d'échange plus long pour parvenir à une décision. Pour les entreprises de l'ESS, la gouvernance démocratique est un facteur de performance accrue grâce à :

- ✓La responsabilisation de chacun se reconnaissant acteur du projet;
- ✓Des prises de décisions équilibrées et mues par la recherche de l'intérêt collectif;
- ✓Une gestion des risques améliorée, résistance aux chocs accrue du fait de décisions équilibrées;
- ✓Une légitimité accrue de décisions prises plus collégialement ;
- ✓Un contact maintenu avec les réalités du terrain, portées par les membres;
- ✓Une cohérence durable par rapport aux valeurs et au projet social initial. Pour la société au sens large, la gouvernance démocratique des entreprises de l'ESS apporte :
- ✓Un modèle économique alternatif exemplaire et inspirant ;
- ✓Une démocratisation du pouvoir économique, accessible à tous¹⁸.

¹⁷ Entrteien avec une responsable du GIC Djaoda de Dargala.

¹⁸Archives MINMEPSA-Extrême-Nord, Document ESS, 2011.

Force est de constater qu'au sein de ces entreprises des ESS, « Tout fonctionnement démocratique repose sur un « état de droit », c'est-à-dire des règles formelles, écrites, connues de tous, qui posent un cadre, des limites, à l'exercice du pouvoir ». Ce domaine d'action vise bien sûr le respect des règles de droit, l'existence de statuts et de règlements intérieurs. Au-delà, la gouvernance démocratique est une question de culture, favorable ou pas, à des logiques d'action de collégialité, de débat, de transparence et de participation active. Les principes clés au cœur d'une gouvernance démocratique sont la séparation et l'équilibre des pouvoirs, favorisant des prises de décisions équilibrées, transparentes et partagées. Les règles formelles d'un fonctionnement démocratique dans les entreprises de l'ESS reposent sur : Une participation des membres aux décisions-élections indépendante de la propriété du capital et/ou du poids économique (une personne, morale ou physique = une voix).

Conclusion

Le secteur de l'économie sociale et solidaire s'impose aux dirigeants politiques, aux organisations non gouvernementales, aux institutions internationales, aux entreprises citoyennes, aux collectivités territoriales décentralisées, aux chercheurs et aux jeunes, aux populations vulnérables qui cherchent à s'épanouir, s'autonomiser. Au Cameroun, il serait nécessaire de lui apporter un soutien total afin que ce secteur décolle effectivement. Toutefois, il ressort que : les entreprises des ESS ont contribué à l'autonomisation socioéconomique des populations marginalisées non seulement mais également cela à favoriser l'information sur les opportunités qu'offre cette nouvelle économie au Cameroun en général plus précisément dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Il s'avère urgent et utile d'appuyer davantage ces entreprises de l'ESS qui va booster avec son système, fort démocratique, le développement socio-économique durable du pays. En somme, les activités et entreprises de l'ESS dans le contexte Camerounais peut-elle constituer une force alternative majeure au modèle économique capitaliste et relever les défis du développement durable ?

Références bibliographiques

Abelchaguer Khadijat et al., (2012), « Projets de femmes dans l'économie sociale et solidaire », Spécificités, n°5, pp. 113-124.

Alcolea Arian, (1999), « De l'économie sociale à l'économie solidaire territorial », la varenne communications à la journée d'études « les autres figures de l'économie » Archanbault A., (1995), « L'économie alternative, forme radicale de l'économie sociale », RECMA, N°256 Antoine Bevert. , (2002), « Pour une démocratie participative », Presses de Sciences.

Bourdieu pierre (1980), « Le sens pratique », les éditions de minuits
C. Braillon., D. Taddei., (2004/4), « Vers une démocratie participative »,
Paris, la Découverte, p.176

Castel Robert, (2003), « L'insécurité sociale », Paris, le Seuil Cole P.,
(1976), "Participation and Democratic Theory", Kindle Edition Dacheux E.,
(2001), « Plaidoyer pour une économie alternative et solidaire », Paris,
l'Harmattan, (sous presse) .

Defourny Jacques, (1992), « Economie sociale. Entre l'économie capitaliste
et l'économie publique », De Boeck. Université, Bruxelles Desroche H., « Pour
un traité d'économie sociale », Paris, Ciem Di Maggio P., (1994), « Culture
and Economy », dans N.J. Smelser, R. Swedberg (éds), the hanbook of
economy sociology, Princeton, princeton University press, Russel Sage
Foundation,

Kamdem Evelynne, « Pas de développement sans économie sociale et
solidaire », Développement et civilisations n°358, novembre 2007. Giovanni
Allegretti, Carsten Herzberg., (2004), " Participatory budgets in Europe", TNI
Briefing Series, no 5

Granovetter Michel., (2004), « Les institutions économiques comme
constructions sociales », in A. Orléan (éd) analyse économique des
conventions, Paris, PUF, coll. « Quadrige » ;

Jacques Sapir.,(2005), « Quelle économie pour le XXIe siècle ? », Odile
Jacob,

Jean-Pierre Gaudin., (2007), « La démocratie participative »,
Armand Colin, Paris,.

Kenmogne N., (2003), « Les organisations non gouvernementales et le
développement participatif. L'engagement des volontaires du progrès au
Cameroun », Paris, L'Harmattan ;

Latour Serges, (1991), « Nous n'avons jamais été modernes », Paris, La
découverte ;

Jean Louis Laville, (2000), « Economie solidaire : une perspective
internationale », Paris, Dsclées de Brouwer Loïc Blondiaux, (2015), «
Démocratie participative/délibérative », in Dominique Bourg et Alain Papaux,

**Dictionnaire de la pensée écologique, Presses universitaires de
France**, (ISBN 978-2-13-058696-8). Loïc Blondiaux.,(2008), « Le Nouvel
esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, La
République des idées », Seuil,

Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe., (2002), « Agir dans
un monde incertain », Seuil, (pour une description des procédures relevant
de la démocratie participative).

Mintzberg Henzt., (1986), « Le pouvoir dans l'organisation », les éditions
d'Organisation, les éditions Agence d'Arc INC. Pecqueur B., (1989), « Le

développement local », Paris, Alternatives Pierre Calame., (2003), « La Démocratie en miettes. Pour une révolution de la gouvernance », éd. Charles Léopold Mayer, Descartes&cie,

Nyobe Jean Marcel, (2009), Economie et Entreprenariat Social de nouveaux repères, Paris, L'Harmattan.

Pierre Rosanvallon., (2008) «la légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité. » (Préface de), Refaire société, Seuil, 2011. Polanyi K., (1983), « La grande transformation aux origines de notre temps », Gallimard René Balme, Serge Rivron.,(2009.), « La Démocratie participative, la participation au concret, La passe du vent, Roulleau-Berger, L., (1995), « Expériences et compétences des jeunes dans les espaces intermédiaires », Revue ARIAC lien social et politique,n°34